

M. BERCOVITCH: L'a-t-on jamais prié de faire sa part dans le travail de guerre? Monsieur le président, je dis qu'en principe un homme gagne sa pension, qu'il n'est pas mis à la retraite sans que l'Etat ne juge ou n'ait jugé qu'il a rendu pendant qu'il était employé par l'Etat, des services qui lui donnent droit à sa pension. En d'autres termes, c'est exactement comme si on avait retenu sur son traitement hebdomadaire ou mensuel une certaine somme qui s'est accumulée, ce qui fait qu'après trente ans il a droit à un certain montant. A mon avis, c'est le principe général.

Le PRÉSIDENT: A votre avis donc, son temps lui appartient.

M. BERCOVITCH: Il est libre de ses actes une fois retraité. Il m'est parfaitement étranger. Je n'ai jamais entendu parler de lui avant aujourd'hui. Toutefois si on lui offrait de faire sa part dans l'effort de guerre et s'il refusait, il aurait bien mauvaise grâce; cependant je doute fort qu'il refuse. Il serait probablement très content d'accepter.

Le PRÉSIDENT: Etes-vous disposés à passer sur ce point ou tenez-vous à faire des réserves?

M. BERCOVITCH: Il importe fort peu en vérité. Je ne vois pas l'utilité de s'arrêter trop longtemps sur cette question, à moins que M. Gray n'ait quelque chose à ajouter.

M. GRAY: Je n'ai rien à dire de plus.

M. MACINNIS: Le Comité pourrait-il se procurer une liste des retraités qui occupent des emplois quelque part mais surtout pour le compte de l'Etat ou pour les chemins de fer?

Le PRÉSIDENT: Nous allons en prendre note.

M. HUNGERFORD: Nous pouvons nous procurer ce renseignement.

Le PRÉSIDENT: Parfait alors. Nous allons continuer.

M. ARMSTRONG: Je vais prendre au haut de la page 5.

Autres revenus et profits et pertes

Les comptes groupés sous ce titre sont supérieurs de \$603,935 à ceux de 1938. Cette augmentation est due aux plus grosses provisions portées dans les comptes pour la réforme de divers édifices, voies de garage, etc., qui n'ont pas été remplacés.

Les impôts ont atteint \$7,095,147 contre \$6,946,873 en 1938. Ces chiffres ne comprennent pas la taxe de vente ajoutée au coût du matériel, qui s'élève à \$3,171,500 en 1939.

Les revenus des hôtels ont augmenté de \$186,629 par rapport à 1938; et, déduction faite des frais d'exploitation et des impôts, le revenu net d'exploitation est de \$302,363, soit une augmentation de \$76,350 sur 1938.

Le PRÉSIDENT: A-t-on des questions à poser? Je crois devoir déduire que l'augmentation de revenu provient du Château Laurier?

M. ARMSTRONG: Pas complètement.

M. BERCOVITCH: J'y ai été de quelque argent.

M. HUNGERFORD: Le *Nova Scotian* a parfaitement réussi, et le *Jasper Park Lodge* encore mieux.

Le PRÉSIDENT: Et que dire de votre grand hôtel de la côte?

M. HUNGERFORD: Il n'a été ouvert que le 25 mai.

Le PRÉSIDENT: En effet. Passons maintenant à l'alinéa suivant.

M. ARMSTRONG: Vient ensuite "Service des intérêts".